



Les Journées de Demain – 1^{ère} Edition

Les grands défis économiques du XXI^e siècle

23 & 24 mai 2019 <> Université de Rouen

APPEL A COMMUNICATIONS

Le collectif des doctorants économistes rouennais (CEDR) en partenariat avec le laboratoire de recherche en économie de Rouen (CREAM – EA 4702) est heureux de vous convier à la première édition des « Journées de Demain » qui s'intitule **Les Grands Défis Économiques du XXI^e siècle**. Ce colloque se déroulera sur deux jours, du jeudi 23 mai 2019 au vendredi 24 mai 2019, à l'Université de Rouen Normandie.

Présentation générale des « Journées de Demain »

La 1^{ère} édition des « Journées de Demain », les grands défis économiques du XXI^e siècle, est un colloque organisé par le collectif des doctorants économistes rouennais (CEDR). Ouvertes à tous et gratuites, elles visent en premier lieu à diffuser, à un large public, sur le territoire de la Métropole rouennaise, les résultats de la recherche normande et particulièrement les travaux des doctorants et jeunes docteurs issus des trois universités normandes.

Ce colloque doit également permettre de :

- Développer au niveau doctoral et postdoctoral les liens entre l'Université de Rouen et d'autres universités françaises ;
- Renforcer le rayonnement scientifique de l'Université de Rouen Normandie et de la Métropole rouennaise ;
- Développer les liens entre les doctorants et jeunes docteurs rouennais et les acteurs du monde socio-économique et de la société civile à un niveau local et régional.

Les intervenants, doctorants et jeunes docteurs normands et d'autres régions françaises issus de différents champs des sciences humaines et sociales, proposeront ainsi un regard pluridisciplinaire sur ces grands défis du XXI^e siècle et les réponses à apporter.

Les thématiques des Journées de Demain : les grands défis économiques du XXI^e siècle

Au travers de différentes conférences, la première édition des « Journées de Demain » souhaite dresser un inventaire des enjeux et des solutions envisagées par les sciences humaines et sociales. Quatre grandes thématiques de recherche sont ainsi proposées afin de répondre aux défis sociétaux de demain.

1. Un environnement propre et durable

Dans le rapport « Halte à la Croissance ? » le Club de Rome (1972) pose les premières questions quant à la soutenabilité environnementale de la recherche d'une croissance toujours plus forte. Aujourd'hui, la dégradation de l'environnement est un fait non réfutable. Raréfaction des ressources naturelles, dégradation de la qualité de l'air, de l'eau et des sols, réchauffement climatique, intensification et multiplication du nombre de catastrophes naturelles sont quelques exemples actuels du dérèglement que les activités anthropiques causent et causeront sur notre planète bleue.

A l'horizon 2100, sans aucune action de notre part, le Groupe intergouvernemental d'experts sur le changement climatique (GIEC, 2018) prévoit une hausse des températures de 3°C à l'échelle planétaire. Ne serait-ce qu'à l'échelle de la France, si nous continuons de vivre sans nous soucier de l'environnement nous risquons de connaître des épisodes de canicules beaucoup plus intenses et plus fréquents, mais aussi une montée des eaux, des pluies extrêmes toujours plus intenses dans le sud et le sud-est de la France, des sécheresses agricoles continues ainsi que des incendies puissants dans les domaines forestiers français (GIEC, 2018).

Que ce soit en économie, en sciences de gestion, mais aussi en sociologie, en géographie ou même en biologie, l'environnement fait parti intégrante des recherches dans ces différents champs disciplinaires. Une réflexion globale devra être menée afin d'appréhender dans son intégralité l'impact des modifications de notre environnement sur notre société et plus généralement sur la biosphère. Gestion du paysage urbain (Tendero et Blottu, 2017), études des comportements menant à la Transition énergétique (projet ESADICAS mené par le NIMEC), gestions des déchets, préservation de la biodiversité et des ressources naturelles sont quelques exemples non-exhaustifs de réflexions menées par la communauté scientifique.

2. La finance à l'ère du tout digital

Pendant près de trente ans, l'économie mondiale est devenue de plus en plus virtuelle. En effet, selon Lin (2011), la finance numérique s'est peu à peu substituée au système financier traditionnel en prenant progressivement de l'ampleur.

Cette mutation s'explique (Giannakoudi, 2010) comme la conséquence d'un besoin en transparence, accessibilité et facilité de manipulation, besoins auxquels peut répondre le système virtuel. Mais également, sur un plan plus comptable, notamment, en réponse aux divers frais et commissions inhérentes à chaque projet. D'après Collomb (2015), la blockchain représente la digitalisation de la finance et se définit fondamentalement comme une économie collaborative cherchant à développer des sources de financements participatifs tels que le crowdfunding.

Néanmoins, parallèlement aux avantages que représente cette évolution de la finance, plusieurs auteurs, notamment Frame et White (2014), ont mis en évidence les limites rendant le système financier plus fragile dans sa globalité, tant sur le plan technique et pratique que sur le plan règlementaire et juridique.

L'objet de cette session sera de permettre d'éclaircir les raisons de la mutation de la finance et de mesurer l'étendue des difficultés posées par la digitalisation. Ces changements seront exposés par nos intervenants provenant des deux sphères classique et numérique.

3. La place de l'État dans la société du 21^{ème} siècle

Les tensions sociales qui affectent actuellement la France, au travers du mouvement des gilets jaunes, ont relancé le débat sur la place que doit légitimement occuper l'État au sein de notre société actuelle. Au travers de critiques ouvertes concernant les bases mêmes de notre contrat social, telles que le « ras-le-bol fiscal, rejet des supposés privilèges, remise en cause de l'intervention publique etc... », les citoyens souhaitent reprendre la main sur ce débat afin de faire émerger un nouveau modèle social redéfinissant les préoccupations légitimes de la puissance publique et les justes ressources fiscales associées. Face à ce phénomène perçu comme une défaillance double, de l'État et du marché, se développent des structures d'économie sociale et solidaire qui ont pour ambition de répondre aux besoins non satisfaits et remplir ainsi ce sentiment de vide.

De plus, depuis quelques années, nous assistons en parallèle à ce que l'on peut appeler « la montée en puissance de la notion de bien public mondial » (Troyer, 2017), mais aussi à « la renaissance des communs » (David Bollier, 2014), symboles d'une demande accrue d'intervention publique. Contrairement à la conception économique classique et toute vision pessimiste ou tragique, il apparaît dans le monde contemporain actuel et capitaliste une nouvelle dynamique des biens communs, ces communs participant dès lors à l'élaboration d'un nouveau paradigme de l'action collective.

En même temps, les travaux d'Ostrom et de ses disciples, par leur mise en exergue des vertus de la production de biens publics et de biens communs ont suscité un intérêt croissant sur les opportunités qu'ils pourraient représenter à l'avenir (Bance, 2018).

Dès lors, les propositions à la fois théorique et pratique attendues dans cette session devront être à même d'éclairer les choix des décideurs publics mais également les décisions des citoyens dans ce débat cherchant à statuer sur la juste intervention de l'État.

4. Vers une société globalisée

La mondialisation se définit comme étant l'intensification des interactions entre les nations, alimentées par les échanges de biens et de services, par les flux de capitaux et de personnes (Baldwin, 2016).

Il s'agit d'un phénomène qui, jusqu'à aujourd'hui, ne cesse d'influencer considérablement les sociétés contemporaines dans plusieurs domaines. Au niveau régional tout d'abord, l'accroissement des échanges commerciaux a renforcé les dynamiques des territoires et les activités portuaires (Frémont, 2007). Au niveau international ensuite, l'insertion des pays en développement dans le commerce international a permis le développement d'un commerce Sud-Sud et l'émergence de grands pays compétiteurs (OCDE, 2006).

Bien que moins libéralisées, les migrations internationales constituent également une facette de la mondialisation (Hatton et Williamson, 2005). Ces mobilités se sont accrues dernièrement et représentent à l'avenir une véritable problématique tant pour les pays d'accueil que pour les pays de départ avec des défis différents. En particulier, les mobilités étudiantes (J Didisse, TT Nguyen-Huu, TAD Tran, 2018) s'accroissent grâce aux programmes d'échange et à la compétitivité accrue des universités internationales.

L'objet de cette session est par conséquent de donner un aperçu des récentes évolutions des sociétés en réponse à une organisation mondiale en perpétuelle mouvement. L'idée est ici de créer des discussions en abordant des questionnements autour de la mondialisation et de ses différents aspects.

Types de soumission

LES COMMUNICATIONS CLASSIQUES : Papiers académiques (5 pages maximum, times 12, interligne simple et marges 2,5 hors page de titre et contact auteurs, références bibliographiques et annexes) présentant une recherche aboutie sur un plan conceptuel et/ou empirique.

LES COMMUNICATIONS *WORK-IN-PROGRESS* : Papiers académiques (5 pages maximum, times 12, interligne simple et marges 2,5 hors page de titre, références bibliographiques et annexes) présentant une recherche en cours de développement. Les auteurs profiteront de ce format de soumission pour aborder les questionnements précis qu'ils se posent afin de faire évoluer leur travail en construction. Ces interrogations devront être clairement formulées en conclusion du papier et exposées lors de la présentation.

LES COMMUNICATIONS SPECIALES : Proposition de communication (5 pages maximum, times 12, interligne simple et marges 2,5 hors page de titre) reposant sur une expérience professionnelle non-académique en lien avec les problématiques du colloque.

Modalités de soumission

Les soumissions doivent être envoyées au plus tard le 30 mars 2019 à l'adresse suivante :

journeesdemain@sciencesconf.org

Calendrier :

- 30 mars 2019 : Date limite des soumissions
- 15 avril 2019 : Notification des décisions pour les auteurs
- 15 mai 2019 : Réception des communications finales

Les quatre thématiques seront traitées dans quatre sessions. Une session est composée de 3 interventions de 20 minutes chacune, suivies de 10 minutes d'échange avec la salle.

Conseil scientifique

Philippe Bance (MCF-HDR, Directeur du laboratoire CREAM) <> Vincent Iéhlé (PU, CREAM) <> Nicolas Abad (MCF, CREAM) <> Mathieu Sanch-Maritan (MCF, CREAM) <> Samia El-Hammoui (Doctorante, CREAM) <> Apolline Nierat (Doctorante, CREAM) <> Oumar Niang (Doctorant, CREAM)

Comité d'organisation

Paul Veyronnet (Doctorant, CREAM) <> Romain Gibert (Doctorant, CREAM) <> Ambre Monségu (Ingénieure d'études, Université de Rouen) <> Claire François (Ingénieure d'études, Université de Rouen)

Informations : <https://journeesdemain.sciencesconf.org>

Contact : journeesdemain@sciencesconf.org